

Je suis opposé à ce projet éolien de Cernay en raison de son impact sur la biodiversité, et plus spécialement sur l'avifaune dont l'état initial présente de sincères et forts éléments nécessitant l'évitement de cette zone:

Le site étudié présente un **intérêt notable pour les oiseaux**, en raison de la diversité des milieux agricoles et boisés qui le composent. Les inventaires réalisés ont permis d'identifier **96 espèces d'oiseaux**, ce qui traduit une richesse biologique importante à l'échelle locale.

Plusieurs **espèces de rapaces** sont concernées par des enjeux particuliers, notamment le **Busard cendré**, le **Busard Saint-Martin**, le **Milan noir**, le **Faucon hobereau** et le **Circaète Jean-le-Blanc**. Ces espèces sont connues pour leur **sensibilité aux parcs éoliens**, en particulier durant la période de reproduction, lorsqu'elles utilisent intensivement les milieux agricoles ouverts pour chasser et se reproduire.

Les **oiseaux de plaine agricole** constituent un enjeu majeur du site. L'**Œdicnème criard** est régulièrement observé sur la zone d'étude, avec de nombreux contacts durant la période de reproduction, ce qui indique une **reproduction très probable sur le site**. Le **Busard cendré** représente également un enjeu fort, avec la **confirmation d'un nid à proximité immédiate de la zone du projet**. Le **Busard Saint-Martin** fréquente le secteur de manière plus ponctuelle, notamment en période de migration et de chasse. L'**Outarde canepetière**, espèce rare et menacée, n'a pas été observée directement sur le site, mais elle se reproduit dans une commune voisine située à moins de 4 km, ce qui constitue un enjeu potentiel.

Les **boisements et haies** présents sur le site et à proximité accueillent plusieurs espèces communes de rapaces et d'oiseaux forestiers. Bien qu'aucune espèce forestière d'intérêt communautaire ne niche directement dans la zone du projet, certaines espèces protégées peuvent la survoler ou l'utiliser ponctuellement pour s'alimenter.

Le site est également concerné par la **migration des oiseaux**. Plus de **2 200 individus** ont été observés lors des périodes de migration, principalement des passereaux, mais aussi quelques rapaces. Les hauteurs de vol sont variables et peuvent, pour certaines espèces, correspondre à la zone de fonctionnement des éoliennes. De plus, de nombreuses autres espèces protégées sont susceptibles de traverser le secteur en migration ou en hivernage, même si elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

En conclusion, le site présente des **enjeux ornithologiques réels**, en particulier pour les **oiseaux de plaine et certains rapaces protégés**, ce qui justifie la prise en compte attentive de ces espèces dans le cadre du projet, notamment afin de limiter les impacts potentiels sur la biodiversité.

Ceci implique un avis défavorable de votre part.